

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la séance régulière du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 16 mars 2020 à 19h30, à huis clos par conférence téléphonique suivant les directives gouvernementales.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- M. Michel Croteau, Maire
- M. Yvan Duval, conseiller
- M. Clément Gignac, conseiller
- M. Jean-Sébastien Sheedy, conseiller
- M. Claude Tessier, conseiller

ÉGALEMENT PRÉSENTE: Mme Vivian Viviers, directrice générale

ABSENCES MOTIVÉES :

- Mme Jocelyne Boivin, Conseillère
- M. Jacques Tessier, conseiller

Les membres du conseil présents forment quorum.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Acceptation de l'ordre du jour;
3. Acceptation du procès-verbal de la séance du 17 février 2020 ;
4. Acceptation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 février 2020 ;
5. Acceptation des listes et rapports mensuels ;
6. Certificats de crédits disponibles ;
7. Rapport de l'inspecteur municipal ;
8. Rapport de la directrice générale ;
9. Refonte du site Web ;
10. Travaux routiers ;
11. Club Nautique St-Louis ;
12. Dossier Baie-des-Maher ;
13. Autres sujets ;
14. Période de questions
15. Levée de la séance.

1- Ouverture de la séance

Les membres étant présents, le quorum est constaté et le Maire M. Michel Croteau souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte à 19h30.

2.- Adoption de l'ordre du jour

Après lecture de l'ordre du jour, il est convenu de l'adopter tel que déposé tout en ajoutant au point 13 « Autres sujets » le sujet suivant :

- a) Caserne de pompiers;

CA-031-2020 Sur proposition de M. Yvan Duval, dûment faite et appuyée à l'unanimité l'ordre du jour est adopté avec l'ajout mentionné ci-dessus.

ADOPTÉ

3.- Adoption du procès-verbal de la séance du 17 février 2020

Les membres du Conseil ayant pris connaissance du procès-verbal de la séance du 17 février 2020 celui-ci est adopté tel que rédigé.

CA-032-2020 Sur proposition de M. Jean-Sébastien Sheedy, dûment faite et appuyée à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 17 février 2020 est adopté tel que préparé par la secrétaire-trésorière.

ADOPTÉ

4.- Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 février 2020

Les membres du Conseil ayant pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 février 2020 celui-ci est adopté tel que rédigé.

CA-033-2020 Sur proposition de M. Jean-Sébastien Sheedy, dûment faite et appuyée à l'unanimité, le procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 février 2020 est adopté tel que préparé par la secrétaire-trésorière.

ADOPTÉ

5.- Adoption des listes et rapports mensuels

La secrétaire-trésorière dépose les rapports mensuels suivants:

- Liste des comptes payés pour le mois de février 2020 ;
- Conciliation bancaire au 29 février 2020 ;
- Rapport budgétaire pour le mois de février 2020 ;

CA-034-2020 Sur proposition de M. Clément Gignac dûment faite et appuyée à l'unanimité, les listes et rapports mensuels pour le mois de février 2020 sont adoptés tel que soumis.

ADOPTÉ

6.- Certificats de crédits disponibles

La secrétaire-trésorière dépose la liste des certificats de crédits disponibles pour le mois de mars 2020.

CA-035-2020 Sur proposition de M. Clément Gignac dûment faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu d'accepter les certificats de crédits disponibles tel que préparés par la secrétaire-trésorière et de l'autoriser à faire les versements aux fournisseurs.

ADOPTÉ

7.- Rapport de l'inspecteur municipal

Mme Viviers remet aux membres du conseil le rapport d'activités préparé par l'inspecteur pour le mois de février 2020.

CA-036-2020 Sur proposition de M. Claude Tessier, appuyée à l'unanimité, le Conseil prend acte du rapport de l'inspecteur municipal.

ADOPTÉ

8.- Rapport de la directrice générale

Mme Viviers mentionne qu'il n'y a rien de spécial actuellement.

8. Refonte du site web

9.- Refonte du site web

Mme Viviers informe le Conseil que le mandat a été donné à Mme Julie Larivière de la firme *La Rivière-aux-Pommes Design* pour la refonte du site web et celle-ci devrait nous livrer le site au début d'avril.

10.- Travaux routiers

Ce dossier est reporté pour le moment.

11.- Club Nautique St-Louis

Rien de spécial pour le moment. Il faut continuer à chercher des subventions avant de prendre des décisions. Pour avoir des subventions, il faut également investir 50 % des coûts. On continue à chercher des donateurs et on pourrait leur demander de signer un engagement écrit. Ce point est reporté à la prochaine réunion.

12.- Dossier Baie-des-Maher

Mme Viviers mentionne que le MRNF demande de produire un échéancier pour produire une offre de règlement concernant l'échange de terrains proposés et ce avant le 20 mars 2020.

Après discussion, il est suggéré de demander un délai supplémentaire jusqu'à la fin de la période de confinement afin de permettre de compléter l'étude des lots soit le nombre de lots de 40 000 p.c. construisibles, la valeur des lots etc. Également une analyse de sol de la CBJC.

13.- Autres sujets

Caserne de pompiers

M. Yvan Duval demande pourquoi il a été décidé d'installer des citernes enfouis plutôt que la construction d'une caserne satellite. Il mentionne que sa compagnie d'assurances a refusé de l'assurer parce que sa résidence est à plus de 8 km de la caserne. Il attend maintenant une réponse de Desjardins.

M. Croteau répond que les coûts de construction pour une caserne satellite étaient beaucoup trop élevés et que de toutes façons il n'y aurait pas eu un officier en permanence ce qui aurait donné à peu près le même résultat. Les citernes étaient la solution la plus efficace et économique.

14.- Période de questions.

Aucune question.

15.- Levée de la séance

La séance est levée à 20h00.

CA-037-2020 Sur proposition de M. Yvan Duval, il est résolu à l'unanimité de lever la séance du Conseil à 20h00.

ADOPTÉ

Michel Croteau
Maire

Vivian Viviers
Secrétaire-trésorière